

MESSAGE AUX SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À L'OCCASION DE LEUR JOURNÉE NATIONALE LE 20 JUIN 2015

Chers collègues et amis sapeurs-pompiers,

Crédit photo : Nicolas TANGUY



Notre modèle de sécurité civile est précieux et efficace. Nos concitoyens ne s'y trompent pas, eux qui aujourd'hui vous rendent hommage en cette Journée nationale. Plus que jamais, ils comptent sur vous pour les secourir et les protéger. Ainsi, un Français sur trois composera encore cette année le 18 ou le 112, sachant que vous ferez tout pour répondre à l'urgence, quels que soient l'heure et le lieu.

Cette confiance sans égale nous honore et nous oblige. Elle nous engage à continuer à améliorer notre service public de secours en l'adaptant aux évolutions de notre environnement et aux besoins de la population. Mais encore faut-il que l'on nous en donne les moyens ! Car si la confiance que nous témoignent les Français est remarquable, elle ne se traduit pas, pour autant, par la déclinaison pleine et entière dans les territoires des mesures attendues pour consolider justement ce qui l'engendre, à savoir un système hybride et unique d'engagement citoyen, de mixité entre volontaires et professionnels et de compétence partagée entre les autorités de tutelle.

Certes, des avancées ont été obtenues ou sont en passe de l'être, telles que l'aboutissement national de nouvelles mesures de l'Engagement pour le volontariat ou la circulaire d'application du référentiel Sdis-Samu, pour peu que soit levée toute ambiguïté sur l'unité de commandement des opérations de secours... Mais force est de constater qu'il existe un profond décalage entre l'ambition exprimée au niveau national et la réalité sur le terrain.

J'en veux pour preuve la déclinaison concrète des mesures en faveur du volontariat. Celle-ci tarde à être finalisée et, dans beaucoup de départements, les contraintes subsistent. Trop de Sdis considèrent encore ceux qui représentent huit sapeurs-pompiers sur dix comme des variables d'ajustement opérationnel et financier. Quant aux dossiers de modernisation statutaire des professionnels, disons-le franchement : ils sont au point mort.

De même, si le projet de circulaire Sdis-Samu a été défini en concertation avec nos partenaires hospitaliers, localement, des tentatives de mise en cause de notre mission de secours d'urgence subsistent ou resurgissent, tant au quotidien qu'en montagne ou dans les situations exceptionnelles.

Enfin, le renforcement du rôle de l'État dans la gouvernance des Sdis, aux côtés des collectivités locales, reste à concrétiser, freinant l'association systématique des sapeurs-pompiers aux grands dossiers stratégiques et l'apport de leur expertise au sein de l'état.

Il faut remédier à cette situation, qui engendre une légitime irritation en nos rangs et freine la consolidation de notre dispositif de protection des populations.

Vous pouvez faire confiance à votre Fédération pour faire entendre votre voix avec ténacité et vigueur, afin que nous gardions cet élan qui nous entraîne à toujours mieux servir le public, favoriser l'engagement de tous et pérenniser notre capacité à agir collectivement dans l'intérêt général.

Mais je tiens aussi à ce que cette mobilisation du présent et en faveur de l'avenir ne nous éloigne pas d'un devoir en cette période de Journée nationale : celui d'honorer la mémoire de nos disparus, à qui je rends un hommage respectueux, ainsi qu'aux générations futures.

Je vous souhaite une excellente Journée nationale.

Éric Faure